

Appel à projets Développer les filières agricoles à bas niveau d'intrants

Dossier de la rédaction de H2o
February 2020

En 2020, une enveloppe de 4 millions d'euros est réservée dans le Programme Eau & Climat de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour soutenir les investissements liés à la transformation et la commercialisation de produits agricoles qui permettent de développer ou pérenniser des productions agricoles à bas niveau d'intrants (BNI) sur les territoires à enjeu eau. Les productions agricoles BNI sont des productions qui garantissent un impact environnemental compatible avec la politique de protection de l'eau et des milieux aquatiques et ce, de façon structurelle, du fait de leur faible recours a priori aux intrants au cours de leur cycle de production. Elles sont listées dans le programme Eau & Climat de l'agence de l'eau : agriculture biologique, herbe/prairies, luzerne et sainfoin, chanvre, biomasse et bocage à énergie. Les projets doivent être portés par des acteurs économiques des filières agricoles BNI ; ils peuvent concerner des investissements de stockage, de transformation ou de commercialisation des productions BNI ou de développement des surfaces supplémentaires de production agricole BNI sur les territoires du bassin à enjeu stratégique : protection des captages, protection de milieux aquatiques, zones humides ou littorales, protection contre l'érosion et le ruissellement.

Dépot des dossiers avant le 31 mars 2020 ou avant le 30 juin 2020.